

AIDE MEMOIRE : éléments de définition pour l'analyse des besoins

Action linguistique	Public concerné	Informations complémentaires (De A1 à B5 : extrait de la typologie FAS/ANPE)
Alphabétisation	Personnes analphabètes : non scolarisées ou peu scolarisées (généralement moins de 2 ans).	A1 - Ne parlent pas, ne comprennent pas le français. Non scolarisées. Aucune langue écrite connue. B1 - Comprennent et se font comprendre en français (ne savent ni lire ni écrire en français, non scolarisées, aucune langue écrite connue).
Post-Alphabétisation	Personnes peu scolarisées ou ayant déjà suivi des cours d'alphabétisation ou autodidactes.	B2 - Comprennent et se font comprendre en français, ont quelques rudiments d'écriture en français. Non scolarisées ou scolarisées dans une autre langue au niveau primaire.
Français Langue Etrangère ou Français Langue Seconde	Personnes d'origine étrangère non francophone, ayant été scolarisées dans leur pays d'origine.	A2 – Ne parlent ni ne comprennent le français. Ne savent ni lire ni écrire en français. Scolarisées au niveau primaire dans leur langue. A3 – Ne parlent ni ne comprennent le français. Ne savent ni lire ni écrire le français. Scolarisées au niveau secondaire ou supérieur. B4 – Comprennent et se font comprendre en Français, connaissent les bases élémentaires du français écrit, mais ont besoin de perfectionnement. Scolarisées au niveau primaire ou secondaire dans une autre langue. B5 – Connaissent les bases du français oral ou écrit, ont une formation supérieure dans leur langue d'origine, ont un besoin de perfectionnement correspondant à l'emploi recherché.
Lutte contre l'Illettrisme ou « remise à niveau », « réapprendre », « ateliers de formation de base »	« L'illettrisme qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples.» <i>Définition de l'ANLCI 2003</i>	Les savoirs de base incluent, en plus de la lecture-écriture, les activités de raisonnement, la communication avec autrui et son environnement, l'utilisation d'outils mathématiques, le repérage dans le temps et dans l'espace.

*D'après « Repérage de l'illettrisme et analyse des besoins en formation linguistique »
Ministère du Travail, du Dialogue Social et de la Participation. 1995.*